## Extrait Kbis

## EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES à jour au 6 février 2023

### IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro

948 608 062 R.C.S. Lyon

Date d'immatriculation

06/02/2023

Dénomination ou raison sociale

HailMe

Forme juridique

Société par actions simplifiée (Société à associé unique)

Capital social

500.00 Euros

Adresse du siège

Activités principales

30 Rue Anatole France 69200 Vénissieux

Siège installé au domicile du représentant légal

L'exploitation de voitures de transport avec chauffeur (VTC) La location de

voitures sans chauffeurs.

Durée de la personne morale

Jusqu'au 06/02/2122

Date de clôture de l'exercice social Date de clôture du 1er exercice social 31 janvier 31/01/2024

# GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

#### Président

Nom, prénoms Date et lieu de naissance BENSEGUENI Abdelhamid El Mostefa Le 28/06/1988 à Constantine (Algérie)

Nationalité

Française

Domicile personnel

30 Rue Anatole France 69200 Vénissieux

# RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement

30 Rue Anatole France 69200 Vénissieux

Activité(s) exercée(s)

L'exploitation de voitures de transport avec chauffeur (VTC) La location de

voitures sans chauffeurs.

Date de commencement d'activité

30/01/2023

En attente de la production de la pièce justifiant de la capacité

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Exploitation directe

## OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Mention n° F23/012689 du 06/02/2023

En application de l'article R.123-96 du Code de Commerce, l'activité de VTC est sous condition suspensive de la délivrance de l'autorisation par l'autorité compétente. La pièce justificative doit être fournie au greffe dans les 15 jours de sa délivrance par l'autorité compétente. En cas de non respect de ce délai par l'assujetti, le greffier appliquera le 2ème alinéa de l'article R.123-100 du Code de Commerce.

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT